

Rencontre Conseil de parents de l'école élémentaire Charles-Sauriol

Jeudi, 27 mai 2021 à 18:30

Présences:

- Katarina Koncar (Direction)
- Ana Barbosa (Direction adjointe)
- Carmen Jako-Dragla (représentante du personnel enseignant)
- Eugenia Doval (représentante du personnel non-enseignant)
- Geneviève Oger, conseillère scolaire secteur Toronto Ouest (invitée)
- Leah Cournoyer (IVice-présidente, parent)
- Kate Zimmerman (Trésorière, parent)
- Isabelle Faucher (Secrétaire, parent)
- Darian Silk, parent
- Vanessa Cangé, parent
- Sandra Adjou, parent
- Josie Bongiovanni, parent
- Kaitie Turchin (parent)

Absence :

Veronique Auger-Drolet, parent

Antoine Strobel-Dahan (Président, parent)

1. Approbation du compte-rendu de la rencontre du 25 mars 2021

Le compte-rendu est approuvé

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé, avec l'addition du point suivant : chèque de remboursement de la structure de jeux.

3. Confirmation de la date de la dernière rencontre de l'année scolaire

La dernière rencontre aura lieu le 17 juin.

4. Compte-rendu de la Direction

- Retour au mode virtuel le 7 avril 2021 : Katarina explique que l'horaire que doivent suivre les enseignants (225 minutes pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e) est dicté par le Ministère. Elle souligne aussi les défis rencontrés avec les suppléants
- Bulletin scolaire : il sera envoyé par la poste le 25 juin et il sera complet. Les parents des élèves qui ont une note de B- ou moins seront contactés à l'avance.
- Projet de participation des parents : Katarina explique que le projet a dû être annulé car il n'avancait pas. Elle exprime sa déception et souligne que nous sommes une des rares écoles à ne pas avoir organisé quelque chose. Elle

ajoute que le conseil d'école devrait aussi jouer un rôle pédagogique (pas seulement celui de lever des fonds). Pour la prochaine fois, il faudra s'assurer d'identifier un(e) porteur de projet d'entrée de jeu.

- Camp de littéraire et du numératie : le camp de littéraire pour les élèves de 1^{re} à 5^e année aura lieu du 3 au 20 août. Un camp de numératie pour les élèves de 6^e à 8^e aura aussi lieu. Les invitations pour les élèves concernés seront envoyées d'ici le 4 juin.
- Activité Bientôt l'école (pour les enfants qui débute la maternelle en sept. 2021) : l'évènement a eu lieu récemment (en ligne), 21 parents ont participé
- Exemption de l'apprentissage synchrone : Katarina nous informe que beaucoup de parents en font la demande
- Cérémonie pour les 6^e année : elle aura lieu le 24 juin sur TEAMS. Le 25 juin, il y aura remise des diplômes en personne, selon un horaire individualisé
- Foire IP21 pour les parents : cette foire pédagogique organisée par le CSV est ouvert aux parents cette année pour la première fois. L'information a été envoyée aux familles aujourd'hui.
- Consultation des politiques : la date limite était le 6 mai, deux politiques étaient sous consultation : aménagement linguistique et conseil d'école (augmenter le nombre de membres de 10 à 12)

5. Session de Questions et Réponse avec Mme Genevieve Oger, Conseillère scolaire secteur Toronto Ouest

Q. Est-ce que la méthode hybride sera utilisée par le CSV l'année prochaine (l'enseignant enseigne en même temps en présentiel et en virtuel)?

R. Rien n'est décidé pour l'instant. Mme Oger nous recommande d'écrire une lettre au Conseil et/ou au Ministère de l'éducation.

Q. Utilisation de la cour par la communauté

R. Katarina apporte les précisions suivantes : étant donné que la garderie utilise la cour de l'école, celle-ci n'est pas ouverte au public pendant les heures d'ouverture de la garderie (du lundi au vendredi, de 7 hr à 18 hrs). La cour devrait être ouverte à la communauté entre 18 hrs et 23 hrs la semaine, et les fins de semaine. Cependant, à cause du contexte virtuel actuel, un seul concierge est présentement affecté à notre école, et il n'était pas en mesure de fermer le portail à 23 hrs, donc celui-ci restait fermé les soirs de semaine. Cette situation a maintenant été résolue. Concernant les fins de semaine, la cour n'était pas accessible jusqu'à récemment, à cause des incidents de vandalisme qui ont eu lieu dans la dernière année. La décision d'ouvrir la cour la fin de semaine a cependant été prise. Bref, la cour est maintenant accessible à la communauté, en conformité avec les directives du Ministère de l'éducation. Lorsque la structure de jeux sera accessible aux élèves (voir la question suivante), elle sera également accessible à la communauté, selon les heures d'ouverture de la cour.

Q. Pourquoi est-ce que le CSV n'est pas en mesure d'ouvrir la structure de jeux, alors que les autres conseils scolaires à Toronto le sont?

R. Mme Oger précise que le territoire du CSV couvre 13 bureaux de santé publique. Au début de la pandémie, le bureau de la santé publique de Toronto stipulait que les structures de jeux devaient être fermées. Le CSV a donc pris la décision de fermer toutes les structures de jeux en septembre 2020. Cependant, en date du 22 mai dernier, la ville de Toronto permet maintenant l'ouverture des structures de jeux sur les terrains d'école. Mme Oger indique qu'il est temps pour le CSV de revisiter sa décision à la lumière de la décision de la ville de Toronto.

Q. Pourquoi est-ce que le CSV ne couvre-t-il pas les frais d'entretien de la structure de jeux?

R. Mme Oger nous informe que la Directive administrative No. 4,25 prévoit que le Secteur de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification (SIEP) couvre les dépenses liées à des réparations mineures :

« Le SIEP est responsable de veiller à ce que les réparations mineures soient effectuées sur les structures de jeu. Par réparation mineure, on entend les réparations requises pour solidifier une structure ou la rendre sécuritaire, sans toutefois dépasser quelques centaines de dollars. À cet effet, une demande de réparation doit être soumise au SIEP par la direction d'école. »

Or, les membres du comité d'école ont été informés, via la direction de l'école, qu'ils étaient les seules responsables d'assumer les frais liés à l'entretien, y compris le coût de remplacement des copeaux de bois. Mme Oger nous recommande de soulever le point lors d'une séance du Conseil.

Q. Quand le Directeur de l'éducation a-t-il quitté et quel est le plan pour le remplacer?

R. Le Directeur de l'éducation n'a pas quitté, il a dû s'absenter de ses fonctions de façon temporaire depuis le mois de février. La Directrice de l'éducation par intérim, Mme Sylvie Longo, le remplace pendant ce temps.

Q. Qu'en est-il du surplus budgétaire et est-ce que celui-ci peut être utilisé pour aménager un espace d'apprentissage extérieur?

R. Les surplus en questions sont déjà alloués. Concernant l'espace d'apprentissage extérieur, le CSV a fait une demande pour ce projet au Ministère, mais celle-ci a été rejetée. Mme Oger nous suggère de formuler nos demandes par écrit. Elle ajoute que l'école Pierre-Elliott Trudeau a aménagé un tel espace.

Q. Situation avec les autobus et projet de réaménagement de la cour, incluant la construction d'une zone de débarcadère pour les autobus scolaires

R. Mme Oger nous indique qu'il s'agit de la première fois qu'elle entend parler de cet enjeu. Elle nous conseille de rédiger une lettre expliquant l'enjeu de sécurité et de l'adresser à la directrice

par interim du CSV ainsi qu'à la présidente du CSV. Isabelle se porte volontaire pour rédiger la lettre.

Q. Qu'en est-il des travaux de décontamination de la cour?

R. Selon le procès-verbal de février, un second mandat (valeur > \$100K) a été donné à la firme Arcadis (la même que pour le premier mandat). Les travaux de décontamination s'avèrent plus compliqués que prévu.

Fin de la rencontre à 20 :45